



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵍⴰⴳⴷⴰⵢⴰ | ⵙⴱⴷⴰⵢⴰⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population



Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



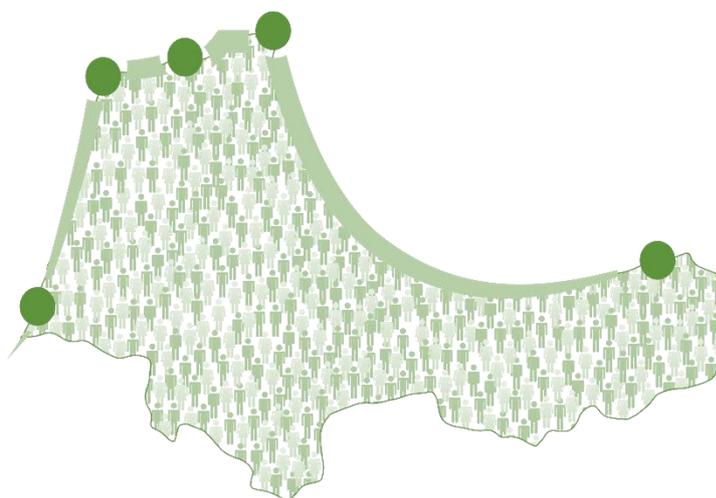


المنذوية السامية للتخطيط

+٠٢٤٤٠٤+ +٠٤٠٢٠٤+ | ١٢٠٢٠٤٠

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population



Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



مِنَاجِبُ الْجَلِيلَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدِ السَّادِسِ بِصِرْوَةِ اللَّهِ

« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

« Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »

Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Sommaire

Introduction	9
I. Population Régionale	11
II. Capital Humain	19
III. Défis Socio-économiques	27
IV. Conditions d'Habitation	33
Tableaux Annexes	41

Introduction

Sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, et conformément aux recommandations des Nations Unies, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, a été réalisé en septembre 2024, étant ainsi le septième au Maroc après les recensements de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014.

Caractérisé par l'exhaustivité, la simultanéité et le dénombrement individuel, le recensement est la seule opération nationale permettant de fournir des indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux, y compris les espaces les plus fins.

Ainsi, il constitue une base de données qui servira à une prise de décision éclairée pour le développement du pays et permettra d'élaborer et d'évaluer les politiques publiques et les stratégies de développement dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que d'orienter les réformes dans les différents secteurs.

Plusieurs innovations méthodologiques et technologiques ont accompagné la réalisation du RGPH2024, partant des travaux cartographiques jusqu'à la collecte des données auprès des ménages, ce qui a permis d'optimiser le coût budgétaire, d'améliorer la qualité des données recueillies et de réduire le délai de leur traitement et de diffusion des résultats.

Les travaux cartographiques, qui ont permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géoréférencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base, ont été réalisés en utilisant un Système d'Information Géographique mobile.

La collecte des données auprès des ménages a été informatisée par l'utilisation de tablettes incorporant une application de collecte mobile permettant d'assurer les tests automatisés de validité et de cohérence des déclarations des ménages ainsi que le transfert sécurisé des données aux serveurs centraux en temps réel.

Sur le plan méthodologique, la collecte des données auprès des ménages a été établie selon un double questionnaire : un questionnaire court destiné à l'ensemble des ménages, abordant les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, notamment la migration internationale et la mortalité. Un deuxième questionnaire long, plus détaillé, a concerné un échantillon de 30% des ménages. En plus des thèmes classiques du recensement (fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d'habitation des ménages), ce questionnaire aborde des nouvelles thématiques. Il s'agit de la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions ayant trait à l'environnement, afin d'appréhender, entre autres, les données requises pour le suivi du nouveau modèle de développement et des objectifs de développement durable.

Pour l'exécution du RGPH2024, 24250 Candidats se sont inscrits via une plateforme de sélection nationale pour participer à la réalisation des travaux du RGPH 2024 au niveau de la RTTA. Ils ont suivi une première formation en ligne concernant les bases théoriques du recensement. Ensuite, les participants retenus ont bénéficié d'une formation en présentiel, déroulée en trois étapes, procurant aussi une formation pratique sur tablette des 6134 participants mobilisés pour l'exécution du recensement sur le terrain, dont 4688 enquêteurs, 1332 contrôleurs et 114 superviseurs. Le nombre de véhicules mobilisés dans cette phase s'est élevé à 750.

Cette publication expose les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, analysés selon le sexe et le milieu de résidence, avec une comparaison aux résultats à l'échelle nationale. Elle aborde aussi les variations perçues par rapport aux recensements précédents. Toutefois, l'exhaustif des résultats du RGPH 2024 peut être consulté sur le site de la Base de Données Régionale à travers le lien : www.bds-tanger.hcp.ma.

Viellissement
Accroissement
Matrimonial tendance
Régionale Marié
Célibat
Population taille Homme
Veuf Cheffe Chef
Femme **Etat** Age Fécondité
Pyramide **Ménage** Nuptialité
Divorcé
Démographie
Urbanisation

I. Population Régionale

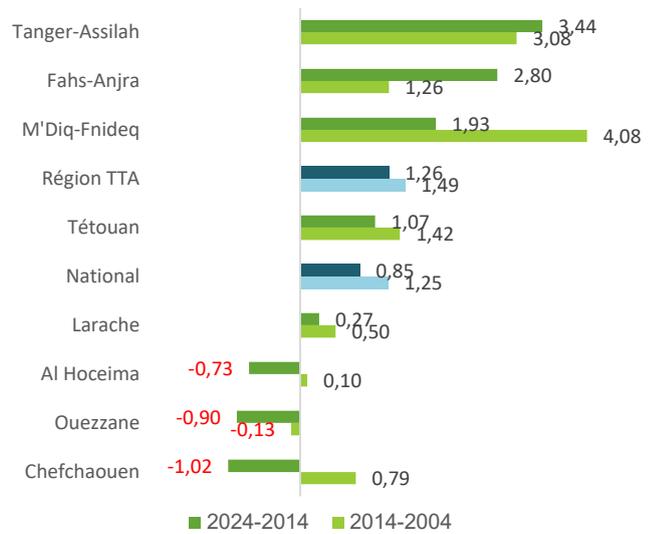
Une croissance démographique supérieure au national avec une divergence intrarégionale

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,26% entre 2014 et 2024, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est au-dessus du niveau de la croissance démographique nationale (0,85% entre 2014 et 2024). Suite à un tel niveau, elle garde toujours la cinquième position parmi les régions du Royaume, en termes de taille de population qui s'élève à 4.030.222 habitants après avoir été de 3.556.729 habitants en 2014.

Au sein de la région, la préfecture de Tanger-Assilah enregistre la hausse la plus importante. Sa population est passée de 1.065.601 habitants en 2014 à 1.494.413 habitants en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,44%. En deuxième position vient la province de Fahs-Anjra avec un taux de 2,80% et une population qui passe de 76.447 habitants en 2014 à 100.789 habitants en 2024. La province de M'diq-Fnideq s'est positionnée au troisième rang d'accroissement de la population, passant de 209.897 habitants en 2014 à 254.064 habitants en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,93% entre 2014-2024, après avoir été de 4,08% entre 2004-2014 (première position).

Cependant, les provinces de Chefchaouen, Ouezzane et Al Hoceima enregistrent des niveaux d'accroissement négatifs entre 2014 et 2024 avec des taux annuels moyens respectifs de -1,02%, -0,90% et -0,73%. Leurs populations ont diminué respectivement, de 457.432 à 412.713 habitants, de 300.637 à 274.577 habitants et de 399.654 à 371.527 habitants. Ces niveaux sont influencés par les baisses au milieu rural malgré l'accroissement positif de la population urbaine de ces provinces.

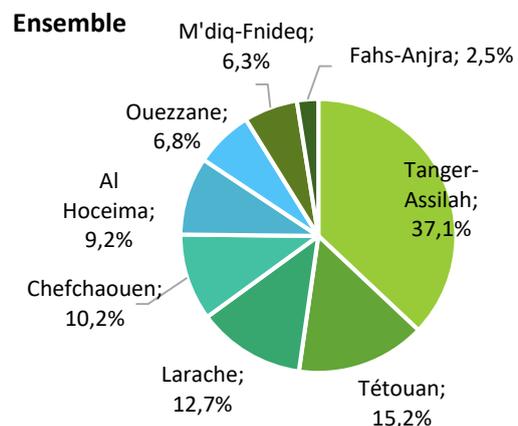
Figure 1 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %)

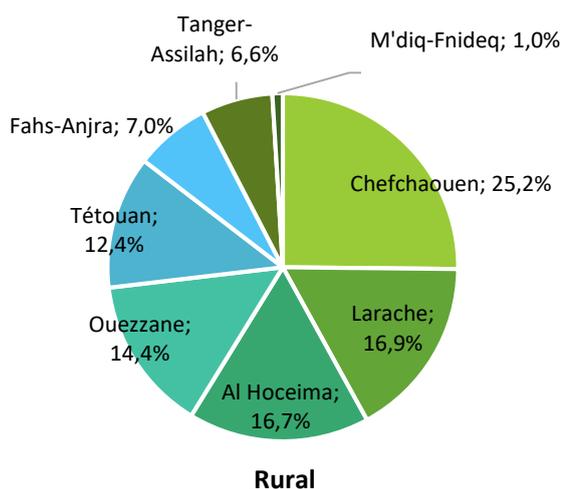
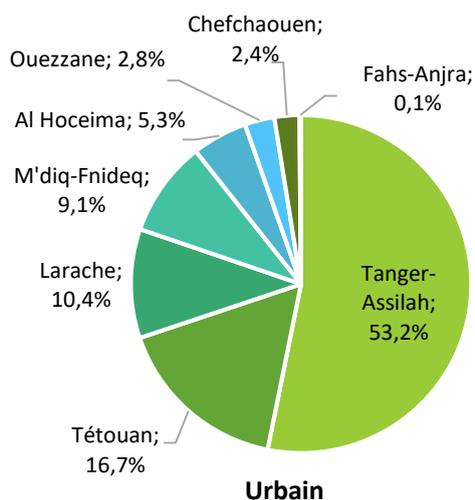


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En termes de répartition de la population sur le territoire régional, la préfecture de Tanger-Assilah abrite, à elle seule, plus que le tiers de la population de la région (37,1%), suivie de Tétouan (15,2%) et Larache (12,7%). Par milieu, le rural de la province de Chefchaouen concentre le quart de la population régionale rurale (25,2%), suivi de Larache (16,9%) et d'Al Hoceima (16,7%). Alors que l'urbain de la préfecture de Tanger-Assilah regroupe plus de la moitié de la population régionale urbaine (53,2%), suivi de Tétouan (16,7%) et Larache (10,4%).

Figure 2 : Répartition (en %) de la population par provinces et préfectures





Source : HCP, RGPH 2024

Une urbanisation prononcée

L'urbanisation dans la région s'est accentuée entre 2014 et 2024. La population au milieu urbain s'est accrue à un taux annuel moyen de 2,16% passant de 2.131.725 habitants en 2014 à 2.638.815 habitants en 2024, tandis que la population rurale a enregistré une baisse moyenne de 0,24% par an passant de 1.425.004 en 2014 à 1.391.407 en 2024.

Cette tendance a fait augmenter le taux d'urbanisation à 65,5% en 2024 après avoir été de 59,9% en 2014.

Figure 3 : Evolution du taux d'urbanisation (en %)

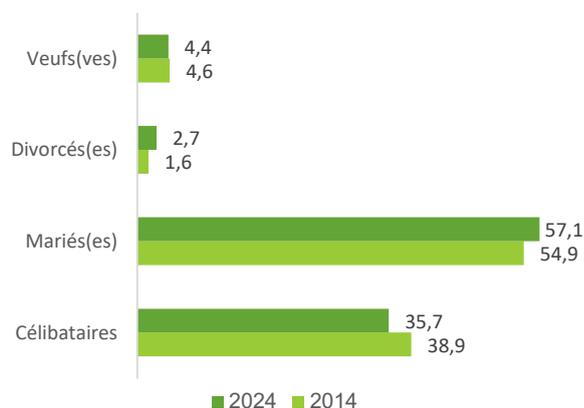


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Les mariages augmentent mais aussi les divorces

La répartition selon l'état matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus a enregistré une augmentation de la part des mariés passant de 54,9% en 2014 à 57,1% en 2024 au détriment du célibat qui a baissé de 38,9% à 35,7% pour la même période. La part des divorcés a aussi augmenté passant de 1,6% à 2,7%.

Figure 4 : Evolution de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (en %)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le phénomène de divorce impacte plus les femmes que les hommes. La part des femmes divorcées a augmenté de 2,4% en 2014 à 3,8% en 2024, soit 1,4 point de plus. Alors que chez les

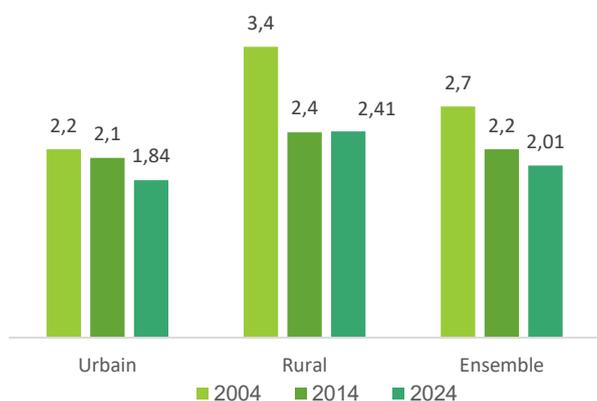
hommes, elle est passée de 0,8% à 1,7% (+0,9 point).

La Fécondité continue sa tendance baissière

La tendance baissière de la fécondité a été constatée sur l'ensemble du Maroc. La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma n'a pas été épargnée et a enregistré le même rythme de baisse avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) passant de 2,2 enfants par femme en 2014 à 2,01 en 2024. Ce niveau est à peine supérieur au niveau national en 2024 (1,97 enfants par femme) après avoir été identiques en 2014 (2,2). Au sein de la région, une disparité est remarquable entre provinces allant de 1,79 enfant par femme à M'diq-Fnideq à 2,72 enfants par femme à Fahs-Anjra.

Ce recul général de la fécondité peut s'expliquer principalement par une volonté accrue de planification familiale par les couples, malgré que le mariage se contracte à un âge de plus en plus précoce surtout pour les femmes dont l'âge moyen au premier mariage est passé de 27 ans à 25,5 ans entre 2014 et 2024.

Figure 5 : Evolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF)



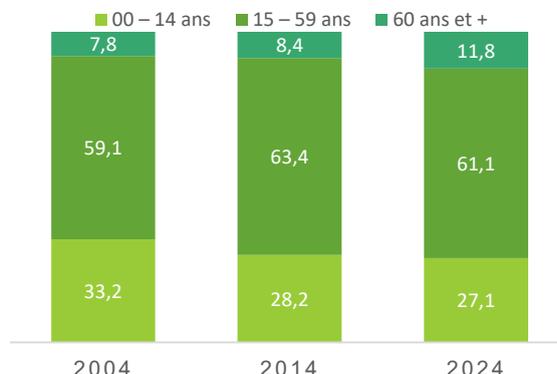
Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Accélération du vieillissement

L'évolution de la structure de la population régionale par âge montre une accélération du vieillissement de la population à l'instar du constat national. Après avoir augmenté de 7,8% en 2004 à 8,4% en 2014, la part des personnes âgées de 60 ans et plus a poursuivi sa tendance à

la hausse d'une manière considérable pour atteindre 11,8% en 2024, tandis que celle des personnes de moins de 15 ans continue sa baisse passant de 33,2% en 2004 à 27,1% en 2024.

Figure 6 : Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âge (en %)

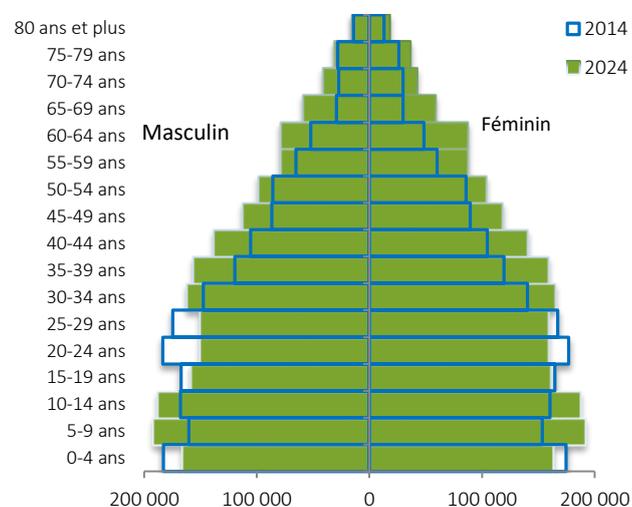


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En contrepartie, la part de la population en âge d'activité (15-59 ans) prend aussi une tendance baissière, passant de 63,4% à 61,1% entre 2014 et 2024.

Ces tendances générales illustrent des transformations démographiques majeures au sein de la région. La pyramide des âges commence à prendre une forme différente avec un rétrécissement de la base et un gonflement du centre qui se dirige vers le sommet de la pyramide.

Figure 7 : Pyramide des âges

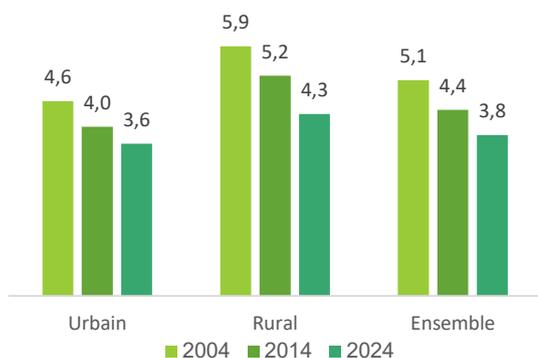


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Des ménages de plus en plus restreints

Après avoir été de l'ordre de 4,4 individus en 2014, la taille moyenne des ménages a reculé à 3,8 en 2024 au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, occupant ainsi l'avant dernière position parmi les régions du Royaume.

Figure 8 : Evolution de la taille moyenne des ménages

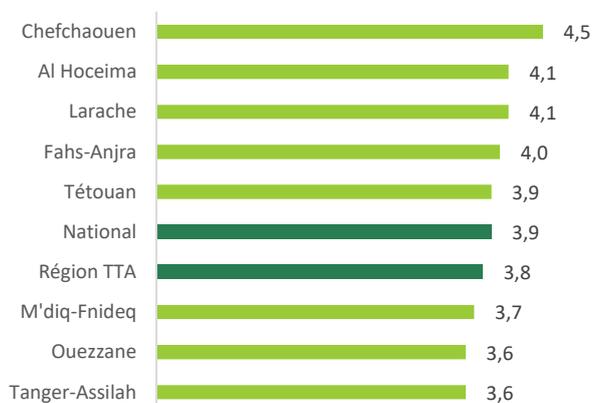


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages a baissé de 4,6 en 2004 à 3,6 individus par ménage en 2024. Tandis qu'en milieu rural, elle est passée de 5,9 individus par ménage à 4,3 entre 2004 et 2024.

Au sein de la région, la province de Chefchaouen a enregistré la taille moyenne des ménages la plus élevée (4,5 individus), suivie par les provinces d'Al Hoceïma et Larache (4,1 individus). La préfecture de Tanger-Assilah enregistre la plus petite taille avec une moyenne de 3,6 individus par ménage.

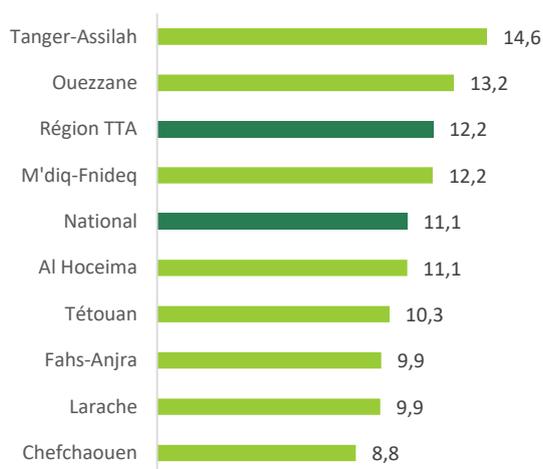
Figure 9 : Taille moyenne des ménages par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Répartis selon la taille, plus d'un ménage sur dix est composé d'une seule personne (12,2%) et le tiers est composé de deux ou trois personnes (32,8%). Au sein de la région, la proportion des ménages individuels est plus élevée dans la préfecture de Tanger-Assilah (14,6%) contre 8,8% dans la province de Chefchaouen.

Figure 10 : Proportion (en %) des ménages composés d'une seule personne par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Part en hausse des femmes cheffes de ménages

Concernant les ménages dont le chef est une femme, leur part a augmenté de 15,0% à 18,2% entre 2014 et 2024 au niveau de la région. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (20,5%) qu'en rural (13,1%), gardant pratiquement le même écart en comparaison avec 2014 (respectivement 17,4% en urbain et 10,5% au rural).

Âge :

Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial :

Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve.

Célibataire :

État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage.

Marié.e :

État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

Divorcé.e :

État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

Veuf.ve :

État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé (e) et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen au premier mariage :

Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Indice synthétique de fécondité :

Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

A word cloud centered around the theme of human capital and education. The most prominent word is 'Capital' in a large, bold, red font. Other significant words include 'Alphabétisation' in dark blue at the top, 'Humain' in dark blue, 'Scolarisation' in red, and 'Moyenne' in dark blue. Smaller words in various colors (red, dark blue, purple) include 'Etudes', 'Lire', 'Durée', 'Médicale', 'Préscolaire', 'Handicap', 'Niveau', 'Langues', 'Couverture', 'Incidence', 'Taux', 'Ecrire', 'Prévalence', and 'Technologie'. The words are arranged in a roughly circular pattern, with 'Capital' at the center.

Alphabétisation
Etudes Lire
Préscolaire Humain Durée
Médicale Handicap Niveau Langues Couverture
Incidence Taux Ecrire
Scolarisation
Moyenne Prévalence
Technologie

II. Capital humain

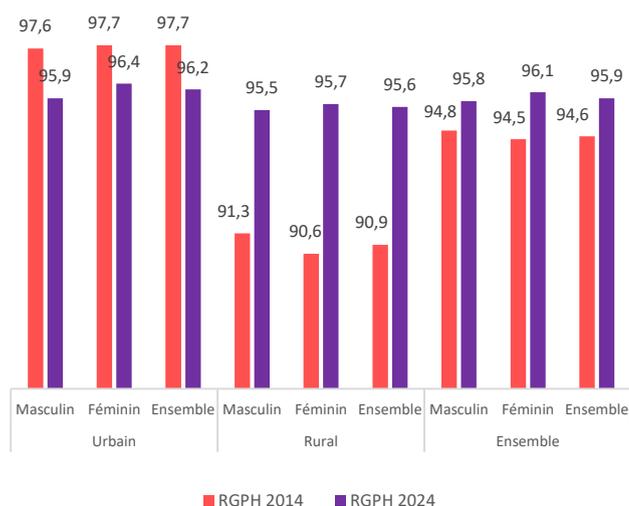
La progression de la scolarisation des enfants se poursuit

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans a atteint 55,1% pour l'année scolaire 2023-2024 contre 62,7% à l'échelle nationale. Il est plus élevé en milieu urbain (56,4%) qu'en milieu rural (52,8%), mais sans une grande différence entre garçons (54,6%) et filles (55,6%).

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans est passé de 94,6% en 2014 à 95,8% en 2024, marquant des niveaux similaires à ceux relevés à l'échelle nationale.

Cependant, cette évolution cache des différences par milieu et par sexe : la progression est plus marquée en milieu rural avec un taux passant de 90,9% à 95,6%, et parmi les filles, particulièrement les filles rurales dont le taux de scolarisation a augmenté de 90,6% à 95,7%. Au contraire, les taux de scolarisation ont régressé en milieu urbain aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Figure 11 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

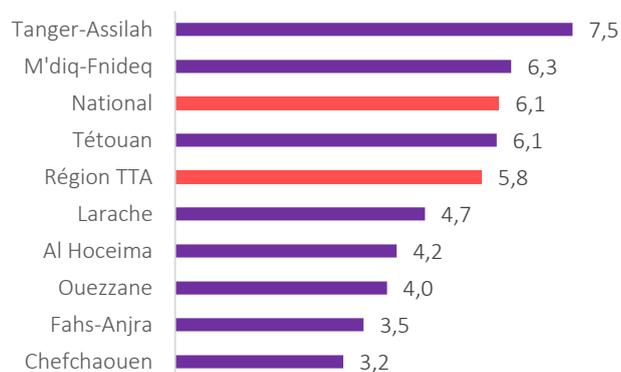
Pour les enfants âgés de 12 à 17 ans, le taux de scolarisation s'est établi à 83,3%. Il marque des écarts importants entre le milieu urbain (87,2%) et rural (78,2%), et est plus élevé parmi les filles (85,6%) que les garçons (82,2%).

Amélioration de la durée moyenne d'études

Le nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général¹ de la population âgée de 25 ans et plus a augmenté pour atteindre 5,8 années en 2024 contre 3,9 années en 2014. Cette durée moyenne s'élève à 7,3 années en milieu urbain contre 2,7 en milieu rural, et à 6,5 années pour les hommes contre 5,0 pour les femmes.

Les écarts sont considérables entre les provinces de la région : la durée moyenne d'études varie de 3,2 années à Chefchaouen et 3,5 à Fahs-Anjra, jusqu'à 6,3 années à M'diq-Fnideq et 7,5 à Tanger-Assilah.

Figure 12 : Durée moyenne d'études (en années) de la population âgée de 25 ans et plus par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus

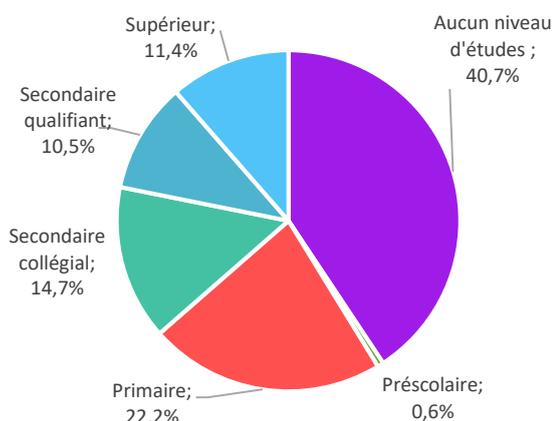
En 2024, 36,5% de la population âgée de 25 ans et plus dispose au moins du niveau d'études secondaire collégial contre 39,1% à l'échelle

¹ Le nombre moyen d'années d'études est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels (Les années passées dans le M'sid/Kouttab ne sont pas prises en compte).

nationale. Cette proportion s'élève à 46,9% pour la population citadine contre 15,3% pour les ruraux, et à 41,9% pour les hommes contre 31,0% pour les femmes.

Toutefois, 40,7% des personnes de 25 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, soit 29,9% en milieu urbain et 62,7% en milieu rural, 33,8% pour les hommes contre 47,7% pour les femmes.

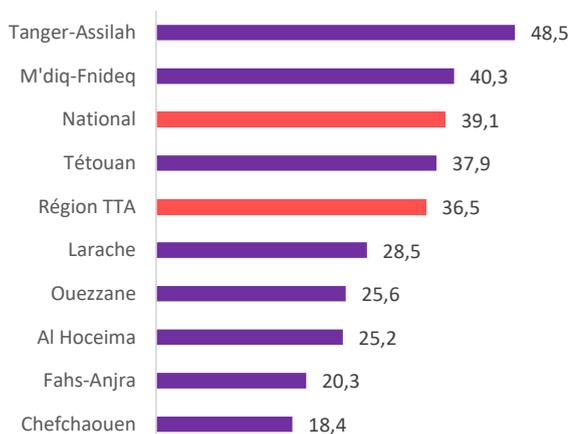
Figure 13 : Répartition (en %) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'études



Source : HCP, RGPH 2024

Par provinces, la proportion de la population de 25 ans et plus ayant atteint au moins le niveau secondaire collégial dépasse la moyenne régionale à Tanger-Assilah (48,5%), M'diq-Fnideq (40,3%) et Tétouan (37,9%), alors qu'elle est la plus faible à Chefchaouen (18,4%) et Fahs-Anjra (20,3%).

Figure 14 : Proportion (en %) de la population âgée de 25 ans et plus ayant atteint au moins le niveau d'études secondaire collégial



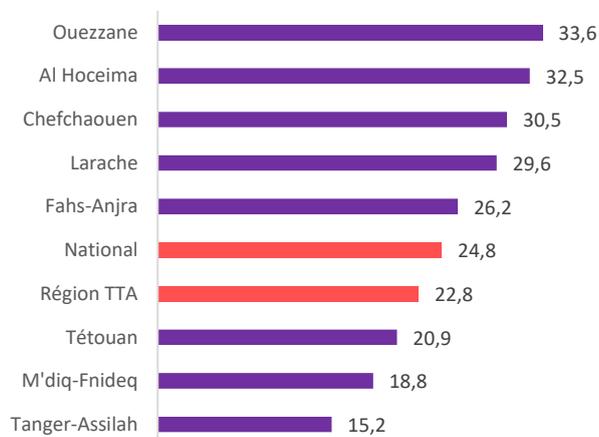
Source : HCP, RGPH 2024

De plus en plus de femmes et de ruraux alphabétisés

En baisse par rapport à 2014, le taux d'analphabétisme a atteint 22,8% en 2024 contre 31% dix ans auparavant. Cette diminution a été plus importante en milieu rural (de 44,7% à 35,1% soit -9,6 points) qu'en milieu urbain (de 22,1% à 16,5%, soit -5,6 points), et plus marquée parmi les femmes (de 41,8% à 30,6% soit -11,2 points) que parmi les hommes (de 20,5% à 15,2% soit -5,3 points). Toutefois, les écarts subsistent avec un taux d'analphabétisme féminin qui double celui des hommes, et un taux rural qui double aussi le taux urbain.

A l'échelle provinciale, l'incidence de l'analphabétisme est plus prononcée dans les provinces d'Ouezzane (33,6%), Al Hoceima (32,5%) et Chefchaouen (30,5%), alors qu'elle s'avère moins importante à Tanger-Assilah (15,2%) et M'diq-Fnideq (18,8%).

Figure 15 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population de 10 ans et plus par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Le recul de l'incidence de l'analphabétisme a concerné tous les groupes d'âges, avec des baisses soutenues pour la population âgée de 15 à 24 ans (de 11,8% en 2014 à 2,5% en 2024), ainsi que pour les âgés de 25 à 34 ans (de 27,7% à 10,2%) et de 35 à 49 ans (de 41,6% à 29%). Mais l'analphabétisme touche encore les personnes

d'âge inférieur (10 à 14 ans) avec un taux de 1,4% contre 3,8% en 2014.

Langues lues et écrites

La quasi-totalité de la population alphabétisée, âgée de 10 ans et plus, sait lire et écrire la langue Arabe (99,5%) alors que 0,8% déclare savoir lire et écrire l'Amazigh en utilisant le graphie Tifinagh. Concernant les langues étrangères, cette proportion s'élève à 47,9% pour le Français et 16,5% pour l'Anglais.

La maîtrise du Français et de l'Anglais est plus importante en milieu urbain, avec respectivement 54,1% et 20,3% de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus, contre des proportions respectives de 32,5% et 6,9% en milieu rural. Ces proportions sont dans tous les cas inférieures à ceux relevés au niveau national.

Selon les provinces, si presque la totalité de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus sait lire et écrire la langue Arabe, la maîtrise des langues étrangères varie d'une province à l'autre. La maîtrise de la langue française est maximale à Tanger-Assilah (53,7%) et Tétouan (51,1%) et est la plus faible à Chefchaouen (34,1%) et Fahs-Anjra (36,5%), mais elle est pour toutes les provinces, inférieure au niveau national (57,7%). S'agissant de la langue anglaise, sa maîtrise varie de 8,9% à Chefchaouen et 9,6% à Fahs Anjra, à 17,7% à Tétouan et 20,7% à Tanger-Assilah, alors que la moyenne nationale se situe à 20,5%.

Expressions linguistiques utilisées par la population

La Darija marocaine est utilisée par la majorité de la population de la région avec une proportion de 96,4% en 2024 (96,9% en milieu urbain et 95,3% en milieu rural). L'utilisation de la langue Amazigh concerne 10,3% de la population (11,5% en milieu urbain et 8,2% au milieu rural) et le Hassania en est utilisé par 0,1%

Selon les expressions linguistiques de la langue Amazigh, il est à noter que le Tarifit est le plus utilisé dans la région avec 7,8% de la population contre 1,5% et 1% respectivement pour le Tachelhit et le Tamazight.

Au niveau provincial, excepté Al Hoceima où 73,9% des habitants utilisent la Darija marocaine, celle-ci est employée par la quasi-totalité de la population des provinces préfectures de la région. Le Tarifit est plus utilisé à la province d'Al Hoceima (53,6%) suivie de loin par M'diq-Fnideq (6,8%). Le Tachelhit et Tamazight sont moins utilisés dans la région avec des maximums de 2,1% à Al Hoceima pour le Tamazight et 2,5% pour le Tachelhit à Tanger-Assilah.

Les citoyens et les hommes possèdent plus les outils numériques

Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans et plus au niveau de la région, 70,2% possèdent un téléphone mobile personnel (contre 70,0% au niveau national) et seulement 6,6% possèdent un ordinateur personnel y compris laptop et tablettes (contre 7,6% au niveau national).

Par milieu de résidence, les citoyens possèdent plus ces outils numériques que les ruraux. Ces proportions passent à 76,1% en urbain contre 58,8% au rural pour ceux qui possèdent un téléphone mobile personnel et 9,4% contre 1,1% respectivement pour ceux qui possèdent un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

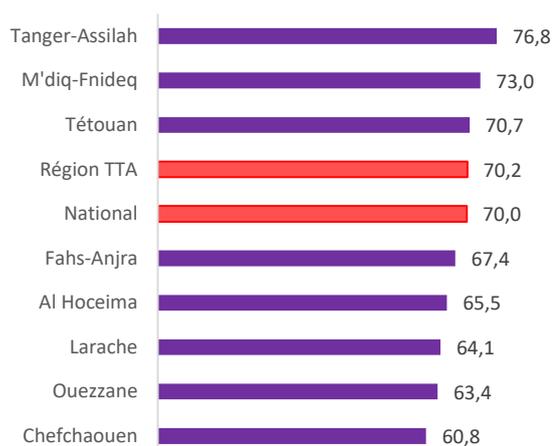
Par sexe, l'écart existe aussi. Ces proportions atteignent 74,4% chez les hommes contre 65,8% chez les femmes pour la possession d'un téléphone mobile personnel et 7,5% contre 5,6% respectivement pour la possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

La possession des outils numériques augmente aussi avec le niveau d'étude. En effet, la proportion de la population âgée de 5 ans et plus possédant un téléphone mobile passe de 51,9% pour les personnes ayant un niveau primaire à 98,8% pour celles ayant un niveau secondaire. De même pour la possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris), dont la proportion passe de 1,5% pour les personnes ayant un niveau primaire et 2,9% pour celle ayant un niveau secondaire collégial, à 12,1% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant

et 39,3% pour celles ayant un niveau d'étude supérieur.

A l'échelle provinciale, la possession d'un téléphone mobile personnel enregistre des différences non négligeables entre les provinces de la région : les proportions varient de 60,8% à Chefchaouen et 63,4% à Ouezzane pour atteindre 73,0% à M'diq-Fnideq et 76,8% à Tanger-Assilah.

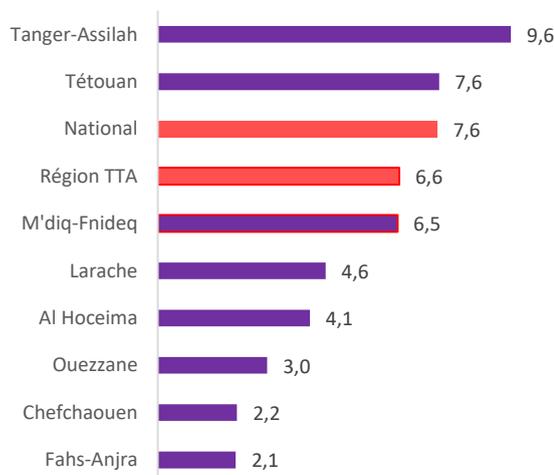
Figure 16 : Proportion la population âgée de 5 ans et plus possédant un téléphone mobile personnel par provinces et préfectures (en %)



Source : HCP, RGPH 2024

Pour la possession d'un ordinateur personnel, Tanger-Assilah et Tétouan occupent le premier rang avec des proportions respectives de 9,6% et 7,6%. Ces proportions étant faibles à Ouezzane (3,0%), Chefchaouen (2,2%) et Fahs-Anjra (2,1%).

Figure 17 : Proportion la population âgée de 5 ans et plus possédant un ordinateur personnel par provinces et préfectures (en %)



Source : HCP, RGPH 2024

Les jeunes et les personnes qualifiées sont plus connectés

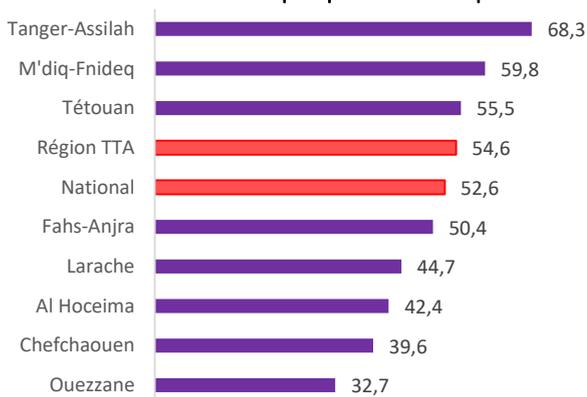
Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus au niveau de la région, 54,6% ont utilisé internet pendant les trois mois précédant le RGPH 2024, contre 52,6% au niveau national. L'écart est constaté par milieu de résidence puisque ces proportions varient de 34,2% chez les ruraux à 65,3% chez les citadins. Selon le sexe, les proportions atteignent 57,1% chez les hommes contre 52,0% chez les femmes.

Par âge, les jeunes âgés de 15 à 24 ans s'avèrent utiliser internet plus que les autres groupes d'âges. Sur l'ensemble de cette tranche d'âge, 80,3% ont utilisé internet pendant les trois mois précédant le recensement (contre 77,4% au niveau national). Ils sont suivis par les personnes âgées de 25 à 34 ans avec une proportion de 78,9%. Alors que cette proportion atteint 36,1% chez les personnes âgées de 50 ans et plus et 25,4% chez les enfants de 5 à 14 ans.

L'utilisation de l'internet augmente aussi avec le niveau d'études, puisque la proportion passe de 26,2% pour les personnes n'ayant aucun niveau d'études et 43,7% pour les personnes ayant un niveau primaire, à 72,8% pour celle ayant un niveau secondaire collégial, 88,4% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant et 95,9% pour celles ayant un niveau d'études supérieur.

A l'échelle provinciale, Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq se positionnent au premier rang concernant la population âgée de 5 ans ou plus ayant utilisé internet pendant les trois mois précédant le RGPH 2024 (respectivement 68,3% et 59,8%), alors que ces proportions sont moins élevées à Chefchaouen (39,6%) et Ouezzane (32,7%).

Figure 18 : Proportion la population âgée de 5 ans et plus ayant utilisé internet pendant les trois mois précédant le RGPH 2024 par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Six personnes sur dix disposent d'une couverture médicale

62,2% de la population régionale déclare disposer d'une couverture médicale² contre 69,8% à l'échelle nationale. Le taux de couverture médicale est ainsi le plus faible enregistré parmi les régions du Royaume. Ce taux est de 61,2% pour les hommes et de 63,3% pour les femmes. Il s'établit aussi à 62,7% en milieu urbain et 61,3% en milieu rural. Selon les provinces, il est maximal à Al Hoceima (69,6%) et minimal à Larache (58,2%).

Figure 19 : Taux de couverture médicale (en %) par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

² Les individus adhérents ou ayants droits à un des systèmes de couverture médicale (AMO-CNOPS, AMO-CNSS y compris TADAMOUN et ACHAMEL, société d'assurance privé et autres).

³ Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère en situation de

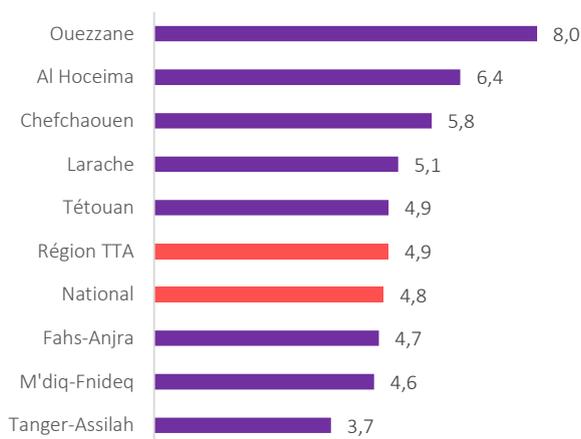
Recul de la prévalence du handicap

Comme pour le national, le taux de prévalence du handicap³ a marqué une légère baisse, passant de 5,1% à 4,9% entre 2014 et 2024. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural, avec un taux de prévalence de 6,4% contre 4,1% en milieu urbain.

Le handicap concerne beaucoup plus les personnes âgées de 60 ans et plus avec un taux de prévalence de 20,6%, suivies des personnes âgées de 15 à 59 ans avec 3,1%, puis des moins de 15 ans avec 2,2%.

A l'échelle provinciale, le taux de prévalence du handicap affiche le niveau le plus haut à Ouezzane (8%), Al Hoceima (6,4%) et Chefchaouen (5,8%), contre un niveau plus faible à Tanger-Assilah (3,7%) et M'diq-Fnideq (4,6%).

Figure 20 : Taux de prévalence du handicap (en %) par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

handicap toute personne ayant au moins une incapacité totale ou une grande difficulté dans l'un des six domaines fonctionnels (la vision, l'audition, la mobilité, la capacité cognitive, l'entretien personnel et la communication avec la langue habituelle).

Population scolarisée en 2023/2024 :

Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 :

Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire.

Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général :

Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements. IL est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels (Les années passées dans le M'sid/Kouttab ne sont pas prises en compte).

Analphabète :

Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus :

Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Personne en situation de handicap :

Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

Taux de prévalence du handicap :

Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Prépondérance
Population
Activité Statut
Indépendant Taux Structure **Socio. Occupée**
économiques
Salarié Employeur **Défis** Catégorie
Chômage
professionnelle

III. Défis socio-économiques

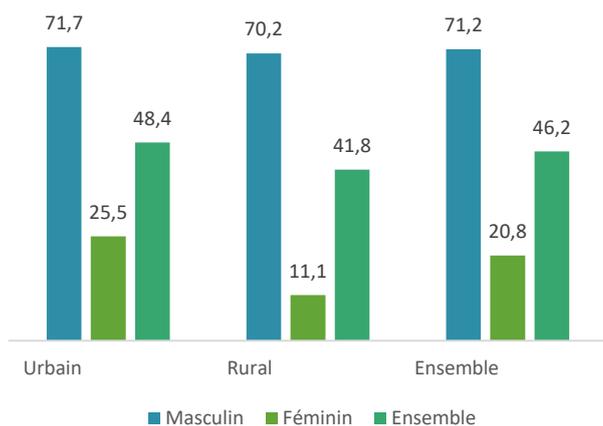
Une population active à prédominance masculine

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, s'élève en 2024, à 1.349.130 actifs, dont 69,7% résident en milieu urbain contre 62,4% en 2014. Elle est à prédominance masculine avec une proportion de 77,6% (73,5% en milieu urbain et 87,2% en milieu rural).

Recul du taux d'activité

Près de cinq personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (46,2%) exercent une activité économique en 2024, en recul par rapport à 2014 (51,1%) que ce soit par sexe ou par milieu de résidence. Le taux d'activité est plus élevé parmi les hommes (71,2% en 2024 contre 77,5% en 2014) que parmi les femmes (20,8% en 2024 contre 24% en 2014) et en milieu urbain (48,4% en 2024 contre 52% en 2014) qu'en milieu rural (41,8% en 2024 contre 49,6% en 2014).

Figure 21 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2024

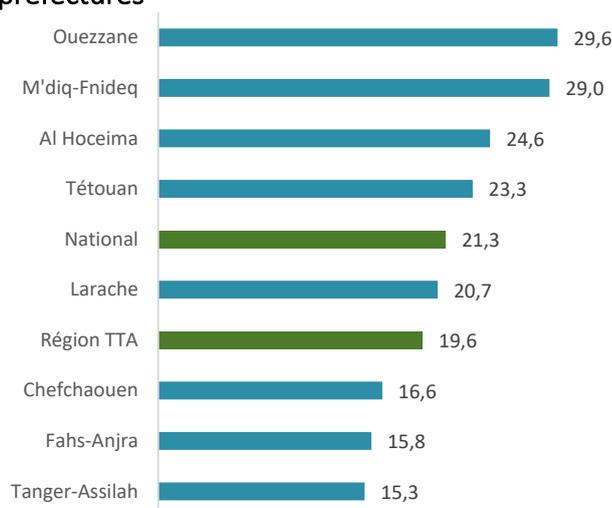
Augmentation du taux de chômage

Entre 2014 et 2024, le taux de chômage est passé de 14,9% à 19,6% (de 17,7% à 19,3% en milieu urbain et de 10,2% à 20,3% en milieu rural). Ce taux est plus élevé parmi les femmes (23% en

2024 contre 24,4% en 2014) que parmi les hommes (18,6% en 2024 contre 12% en 2014).

A l'échelle Provinciale, l'incidence du chômage est plus prononcée à Ouezzane (29,6%), M'diq-Fnideq (29%) et Al Hoceima (24,6%). Alors qu'elle est relativement moins élevée à Chefchaouen (16,6%), Fahs-Anjra (15,8%) et Tanger-Assilah (15,3%).

Figure 22 : Taux de chômage (en %) de la population de 15 ans et plus par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Le poids des salariés en hausse

Marquant une hausse par rapport à 2014, le statut de salarié continue d'être le plus dominant avec 61,1% de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé (51,5% en 2014), répartis à raison de 10,5% pour le secteur public et 50,6% pour le privé. Il est suivi par les actifs travaillant pour leur propre compte (26,8%) dont la part a diminué par rapport à 2014 (30,7%), alors que les statuts d'employeur et de coopérateur/associé ne représentent qu'une part minime, respectivement de 2,4% et 2,2% en 2024.

Analysée par milieu de résidence, cette structure présente des réalités différentes : prépondérance des salariés en milieu urbain (70,3%) et des indépendants en milieu rural (41,8%), avec des changements particuliers touchant le milieu rural où le statut d'aide familiale a régressé de 30,8% à 11,9% entre 2014 et 2024.



Population active de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle. La population active est constituée de la population active occupée et des chômeurs

Population active occupée de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Chômeurs :

Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé.

Population inactive de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- les autres inactifs non classés ailleurs.

Taux d'activité des 15 ans et plus :

Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage :

Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel :

Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent

Concepts et Définitions

Salarié : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature. Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.).

Aide familiale : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

Propriétaire
Logement Déchets
Equipé **Habitation** Eau
Ancien Ménagers **Conditions** Électricité
Raccordement **Occupation** Assainissement
Evacuation **Pièces** Route
Locataires

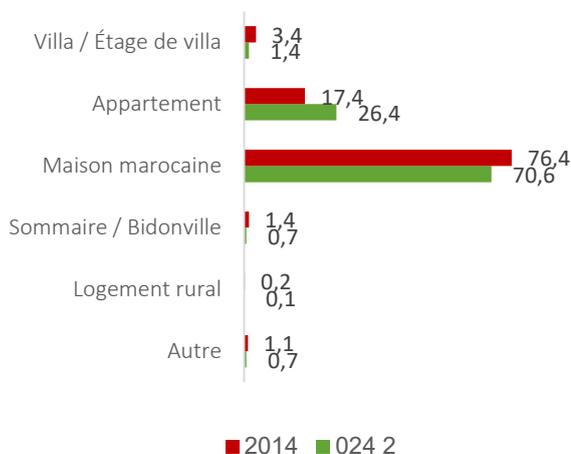
VI. Conditions d'habitation

De plus en plus d'appartements

La répartition des ménages urbains en 2024 selon le type de logement occupé permet de constater que l'habitat de type marocain⁴ reste le plus répandu puisqu'il en abrite 73,6%, malgré sa baisse par rapport à 2014 (77,9%) au profit des appartements⁵ dont le poids a atteint 23% en 2024 contre 15,2% en 2014. Quant aux villas, elles ne représentent que 1,2%.

Concernant les logements sommaires ou bidonvilles en milieu urbain, leur proportion a baissé de 2,3% en 2014 à 1,1% en 2024. De même, la proportion des logements de type rural ou local non destiné à l'habitation a reculé de 1,7% en 2014 à 1% en 2024.

Figure 23 : Répartition (en %) des ménages urbains par type de logement



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En d'autres termes, 97,8% des ménages citadins de la région logent dans des habitats à priori salubres, le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

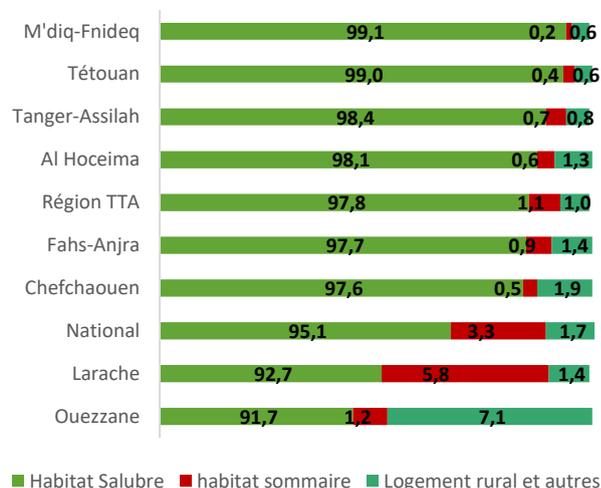
Dans le milieu rural, la part des logements de type

⁴ L'habitat de type marocain comprend les maisons marocaines modernes et traditionnelles. Une maison marocaine moderne est une construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à appartements, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle

rural (logement en pisé ou en dur) a diminué de 55,3% en 2014 à 48,1% en 2024 en faveur des logements de type maison marocaine, dont la proportion a augmenté de 42,2% à 49,7%.

Selon les provinces, la répartition des ménages urbains par type de logement occupé montre que la proportion de l'habitat sommaire est plus importante à la province de Larache (5,8%), suivie par Ouezzane (1,2%), alors qu'elle ne dépasse pas 1% dans les autres provinces en variant de 0,2% à M'diq-Fnideq et 0,9% à Fahs-Anjra.

Figure 24 : Répartition (en %) des ménages urbains par type de logement et provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Les logements de type rural, qu'ils soient en pisé ou en dur, sont plus répandus dans les zones rurales de la province d'Ouezzane (83,4%) et Larache (58,3%). En revanche, ces proportions sont plus faibles à M'diq-Fnideq (14,2%) et Fahs-Anjra (17,9%).

Une occupation des pièces sensiblement en hausse

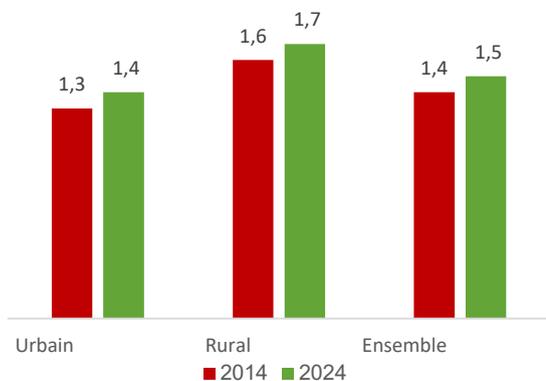
Le taux moyen d'occupation est passé à 1,5 personne par pièce d'habitation en 2024 contre 1,4 dix ans auparavant, étant plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (1,7 et 1,4 personne par

⁵ Un appartement se situe toujours dans un immeuble

pièce d'habitation respectivement).

Par provinces, Le nombre moyen de personnes par pièce en milieu urbain varie de 1,3 à Tétouan à 1,6 à M'diq-Fnideq et Fahs-Anjra.

Figure 25 : Taux d'occupation des logements (personnes par pièce)

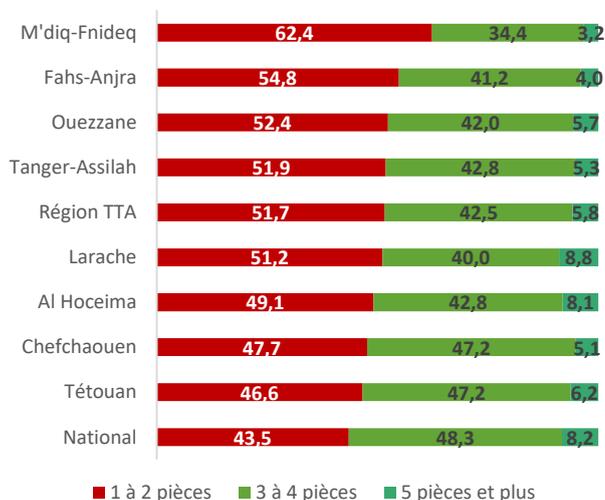


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

A l'instar du national, La proportion des ménages urbains occupant des logements de 1 à 2 pièces s'est accrue de 40% en 2014 à 51,7% en 2024, au détriment des ménages occupant des logements d'au moins 4 pièces dont le poids a reculé de 27,8% à 15,5%. La part des logements de 3 pièces a presque stagné entre les deux recensements (32,1% en 2014 et 32,8% en 2024).

Entre provinces, la proportion de ménages urbains occupant des logements de 1 à 2 pièces passe de 46,6% à Tétouan à 62,4% à Mdiq-Fnideq.

Figure 26 : Répartition (en %) des ménages urbains selon le nombre de pièces occupées



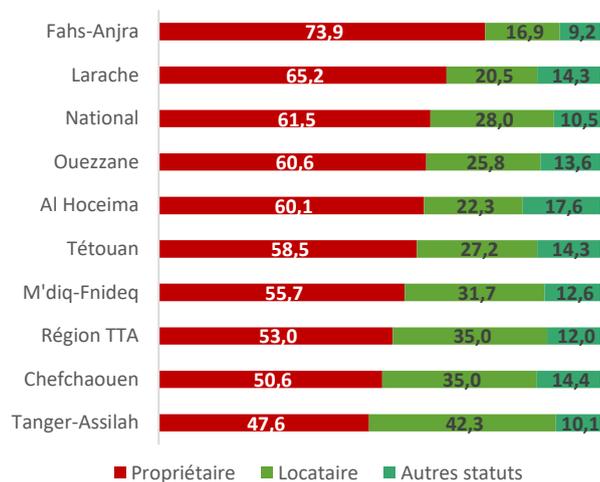
Source : HCP, RGPH 2024

Baisse des ménages urbains propriétaires de leurs logements

En 2024, 53% des ménages urbains au niveau de la région sont propriétaires de leur logement. Cette proportion a baissé par rapport à 2014 (56,7%) au profit des ménages locataires dont le poids a augmenté de 31,5% à 35% durant la même période.

Mais si le statut de propriétaire est prépondérant à Fahs-Anjra (73,9%) et Larache (65,2%), la préfecture de Tanger-Assilah abrite le plus de ménages locataires avec une part de 42,3%.

Figure 27 : Répartition (en %) des ménages urbains selon le statut d'occupation du logement et par provinces et préfectures



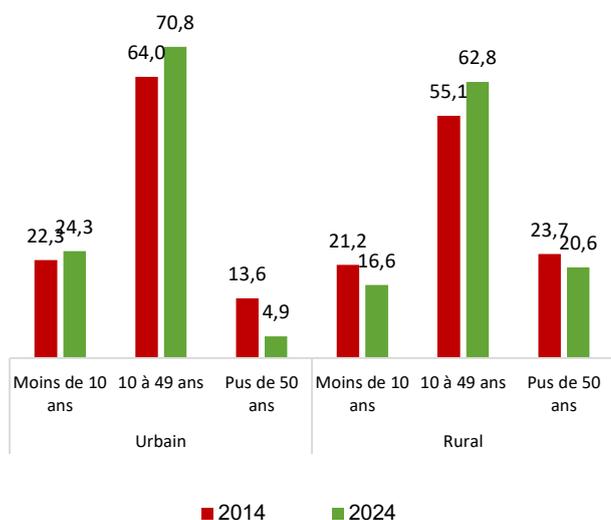
Source : HCP, RGPH 2024

Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement reflète le rajeunissement du parc logement dans la région : La part des logements de plus de 50 ans a baissé aussi bien en milieu urbain que rural, passant, entre 2014 et 2024, de 13,6% à 4,9% en milieu urbain et de 23,7% à 20,6% en milieu rural. La part des logements de 10 à 49 ans a augmenté durant la même période de 64% à 70,8% en milieu urbain et de 55,1% à 62,8% en milieu rural. Toutefois, la part des logements de moins de 10 ans a faiblement progressé en milieu urbain (de 22,3% à 24,3%), et a reculé en milieu rural, passant de 21,2% en 2014 à 16,6% en 2024.

Au niveau provincial, la répartition des ménages selon l'ancienneté du logement montre que le poids le plus élevé des logements de moins de 10 ans est enregistré à Tanger-Assilah (28,4%), Fahs-Anjra (27,7%) et M'diq-Fnideq (23,9%) alors qu'il est le plus faible se situe à Ouezzane (12,4%) et Chefchaouen (13,5%). En revanche, les logements de 50 ans et plus sont prédominants dans la province de Ouezzane (23,7%) et sont moins présents à M'diq-Fnideq (1,9%) et Tanger-Assilah (4,8%).

Figure 28 : Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté des logements



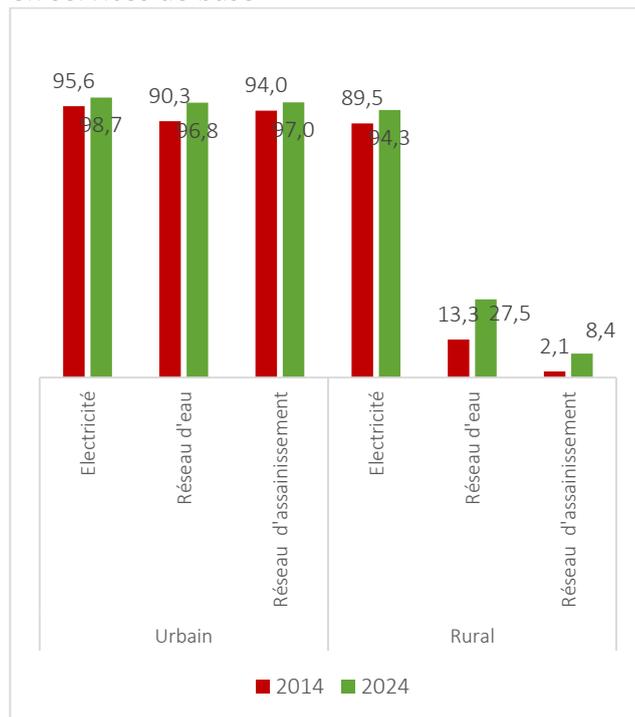
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Des logements plus équipés en services de base

La proportion des ménages qui occupent des logements pourvus d'électricité s'élève à 97,4 % en 2024, contre 93,5% en 2014. Durant la même période, cette proportion est passée de 95,6% à 98,7% en milieu urbain et de 89,5% à 94,3% en milieu rural.

La part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable a aussi progressé : De 63,9% en 2014 à 75,7% en 2024. Mais malgré que la progression soit plus marquée en milieu rural (de 13,3% à 27,5%), le taux de raccordement y reste le plus faible enregistré à l'échelle nationale. En milieu urbain, le raccordement est presque exhaustif avec un taux de 96,8% en 2024, contre 90,3% en 2014.

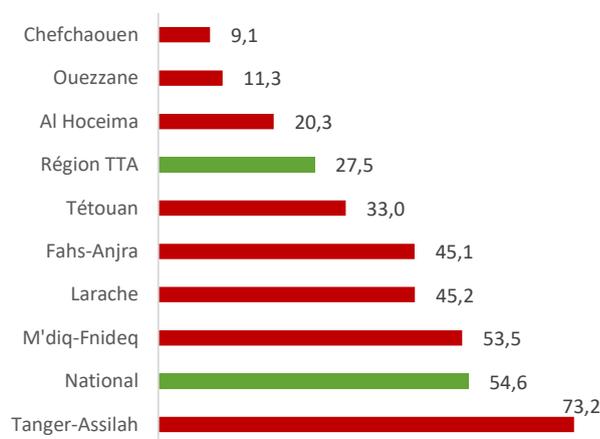
Figure 29 : Taux d'équipement (en %) des ménages en services de base



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Selon les provinces, les proportions de ménages ruraux dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable sont les plus faibles dans les provinces de Chefchaouen (9,1%), Ouezzane (11,3 %) et Al Hoceima (20,3 %). En revanche, le rural de la préfecture de Tanger-Assilah affiche un taux de raccordement de 73,2 %.

Figure 30 : Proportion (en %) des ménages ruraux dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

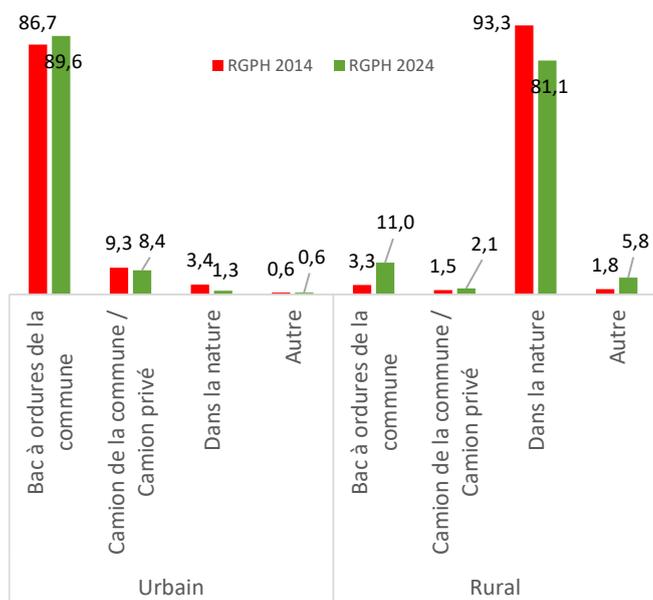
Par ailleurs, 97,0% des ménages urbains vivent dans des logements raccordés au réseau d'assainissement en 2024, contre 94% en 2014,

tandis que 2,2% disposent de fosses septiques, contre 5% en 2014. En milieu rural, le raccordement au réseau d'égouts a marqué une progression entre 2014 (2,1%) et 2024 (8,4%), mais les fosses septiques y constituent encore le principal mode d'évacuation des eaux usées, avec 46,5% des ménages en 2024 contre 50% en 2014.

Evacuation des déchets ménagers

En 2024, 89,6% des ménages urbains déversent leurs déchets ménagers dans le bac à ordures de la commune contre 86,7% en 2014. En milieu rural, ce mode a marqué une progression passant de 3,3% en 2014 à 11% en 2024, mais l'évacuation dans la nature y est encore prédominante avec 81,1% des ménages contre 93,3% dix ans plus tôt.

Figure 31 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers



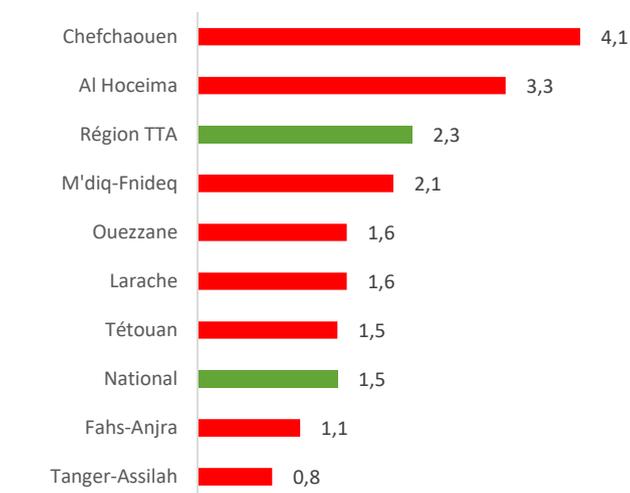
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les routes de plus en plus proches

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 2,3 km en 2024, soit la moitié de celle relevée en 2014 : 4,3 km.

A l'échelle provinciale, cette distance est la plus longue à Chefchaouen (4,1 km) et Al Hoceima (3,3 km), alors qu'elle est plus courte à Tanger-Assilah (0,8 km).

Figure 32 : Distance moyenne des logements ruraux à la route goudronnée la plus proche (en Km) par provinces et préfectures



Source : HCP, RGPH 2024

Ménage :

Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- soit un ménage sans-abri.

Ménage sédentaire :

Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade :

Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri :

Ménage n'ayant pas de toit et est contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages :

Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement :

Local occupé par un ménage à titre de résidence principale. Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement dans un immeuble.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre.

Pièce d'habitation :

Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation.

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation :

Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement :

Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale. Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre.

Concepts et Définitions

Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser).

Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Distance à la route goudronnée :

Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

Hoceima
Tétouan **RGPH**
Annexes
Tableaux Maroc
Région 2024 Al
Tanger

I-Population

Provinces/Préfectures	RGPH 2014		RGPH 2024		Taux d'accroissement annuel moyen (%)		
	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages	
Urbain	Province d'Al Hoceima	137 369	32 010	138 977	36 783	0,12	1,40
	Province de Chefchaouen	57 425	13 696	62 632	16 611	0,87	1,95
	Province de Fahs-Anjra	0	0	3 763	899	-	-
	Province de Larache	265 660	62 792	275 450	72 961	0,36	1,51
	Préfecture de M'diq-Fnideq	198 018	48 504	240 745	64 445	1,97	2,88
	Province de Ouezzane	70 239	17 551	74 526	21 052	0,59	1,84
	Préfecture de Tanger-Assilah	1 005 041	253 831	1 402 668	397 526	3,39	4,59
	Province de Tétouan	397 973	96 784	440 054	118 489	1,01	2,04
	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2 131 725	525 168	2 638 815	728 766	2,16	3,33
	Maroc	20 432 439	4 807 743	23 110 108	6 173 930	1,24	2,53
Rural	Province d'Al Hoceima	262 285	47 316	232 550	52 398	-1,20	1,03
	Province de Chefchaouen	400 007	69 218	350 081	74 345	-1,32	0,72
	Province de Fahs-Anjra	76 447	16 823	97 026	24 261	2,41	3,73
	Province de Larache	231 027	44 565	234 761	51 681	0,16	1,49
	Préfecture de M'diq-Fnideq	11 879	2 635	13 319	3 352	1,15	2,44
	Province de Ouezzane	230 398	50 307	200 051	53 844	-1,40	0,68
	Préfecture de Tanger-Assilah	60 560	12 907	91 745	21 318	4,24	5,15
	Province de Tétouan	152 401	30 185	171 874	38 895	1,21	2,57
	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	1 425 004	273 956	1 391 407	320 094	-0,24	1,57
	Maroc	13 415 803	2 506 063	13 718 222	3 101 108	0,22	2,15
Ensemble	Province d'Al Hoceima	399 654	79 326	371 527	89 181	-0,73	1,18
	Province de Chefchaouen	457 432	82 914	412 713	90 956	-1,02	0,93
	Province de Fahs-Anjra	76 447	16 823	100 789	25 160	2,80	4,11
	Province de Larache	496 687	107 357	510 211	124 642	0,27	1,50
	Préfecture de M'diq-Fnideq	209 897	51 139	254 064	67 797	1,93	2,86
	Province de Ouezzane	300 637	67 858	274 577	74 896	-0,90	0,99
	Préfecture de Tanger-Assilah	1 065 601	266 738	1 494 413	418 844	3,44	4,62
	Province de Tétouan	550 374	126 969	611 928	157 384	1,07	2,17
	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	3 556 729	799 124	4 030 222	1 048 860	1,26	2,76
	Maroc	33 848 242	7 313 806	36 828 330	9 275 038	0,85	2,40

Milieu	Région TTA			National				
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble		
Urbain	Population légale		2 638 815			23 110 108		
	Population municipale	1 317 880	1 308 308	2 626 188	11 297 766	11 623 436	22 921 202	
	Sexe (%)		50,2	49,8	100	49,3	50,7	100
	Âge quinquennal (%)							
	0-4 ans		8,1	7,5	7,8	7,4	6,7	7,1
	5-9 ans		9,5	9,0	9,2	9,1	8,3	8,7
	10-14 ans		9,2	8,8	9,0	9,4	8,6	9,0
	15-19 ans		7,7	7,5	7,6	8,1	7,6	7,8
	20-24 ans		7,7	8,0	7,9	7,3	7,6	7,5
	25-29 ans		7,8	8,3	8,1	6,8	7,4	7,1
	30-34 ans		8,4	8,5	8,5	7,3	7,7	7,5
	35-39 ans		7,9	8,0	8,0	7,0	7,3	7,2
	40-44 ans		7,2	7,1	7,1	7,0	7,2	7,1
	45-49 ans		5,8	5,9	5,9	6,2	6,5	6,3
	50-54 ans		5,1	5,2	5,2	5,8	5,9	5,8
	55-59 ans		4,1	4,4	4,2	4,9	5,1	5,0
	60-64 ans		4,1	4,4	4,2	4,9	5,0	4,9
	65-69 ans		3,0	2,9	3,0	3,7	3,5	3,6
	70-74 ans		2,1	2,0	2,1	2,7	2,5	2,6
	75 ans ou plus		2,2	2,5	2,4	2,6	3,2	2,9
Rural	Population légale		1 391 407			13 718 222		
	Population municipale	717 614	664 853	1 382 467	6 897 722	6 671 667	13 569 389	
	Sexe (%)		51,9	48,1	100	50,8	49,2	100
	Âge quinquennal (%)							
	0-4 ans		8,8	8,9	8,8	8,7	8,4	8,6
	5-9 ans		10,2	10,3	10,2	10,5	10,1	10,3
	10-14 ans		10,2	10,2	10,2	10,8	10,5	10,7
	15-19 ans		8,6	8,6	8,6	8,8	8,6	8,7
	20-24 ans		7,4	7,2	7,3	7,0	6,8	6,9
	25-29 ans		7,1	6,8	7,0	6,4	6,3	6,3
	30-34 ans		7,7	7,4	7,6	6,6	6,7	6,7
	35-39 ans		7,8	7,4	7,6	6,6	6,8	6,7
	40-44 ans		6,8	6,4	6,6	6,5	6,6	6,6
	45-49 ans		5,5	5,4	5,4	5,9	5,9	5,9
	50-54 ans		4,6	4,8	4,7	5,1	5,2	5,1
	55-59 ans		3,8	4,1	3,9	4,1	4,3	4,2
	60-64 ans		3,9	4,2	4,1	4,1	4,4	4,2
	65-69 ans		2,8	2,9	2,9	3,2	3,2	3,2
	70-74 ans		2,1	2,2	2,1	2,5	2,6	2,6
	75 ans ou plus		2,7	3,2	2,9	3,1	3,7	3,4
Ensemble	Population légale		4 030 222			36 828 330		
	Population municipale	2 035 494	1 973 161	4 008 655	18 195 488	18 295 103	36 490 591	
	Sexe (%)		50,8	49,2	100	49,9	50,1	100
	Âge quinquennal (%)							
	0-4 ans		8,4	8,0	8,2	7,9	7,4	7,6
	5-9 ans		9,7	9,4	9,6	9,6	8,9	9,3
	10-14 ans		9,5	9,2	9,4	10,0	9,3	9,6
	15-19 ans		8,0	7,9	7,9	8,4	8,0	8,2
	20-24 ans		7,6	7,8	7,7	7,2	7,3	7,3
	25-29 ans		7,6	7,8	7,7	6,7	7,0	6,8
	30-34 ans		8,2	8,1	8,2	7,0	7,3	7,2
	35-39 ans		7,9	7,8	7,8	6,9	7,1	7,0
	40-44 ans		7,0	6,9	7,0	6,8	7,0	6,9
	45-49 ans		5,7	5,8	5,7	6,0	6,2	6,1
	50-54 ans		5,0	5,1	5,0	5,5	5,6	5,6
	55-59 ans		4,0	4,3	4,1	4,6	4,8	4,7
	60-64 ans		4,0	4,3	4,2	4,6	4,8	4,7
	65-69 ans		3,0	2,9	2,9	3,5	3,4	3,4
	70-74 ans		2,1	2,1	2,1	2,6	2,5	2,6
	75 ans ou plus		2,4	2,7	2,6	2,8	3,4	3,1

		Région TTA			Maroc			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 15 ans et plus	Urbain	965 010	977 826	1 942 836	8 364 742	8 874 193	17 238 935	
	Rural	508 124	469 727	977 851	4 826 593	4 740 921	9 567 514	
	Ensemble	1 473 134	1 447 553	2 920 687	13 191 335	13 615 114	26 806 449	
État matrimonial des 15 ans et plus (%)	Urbain	Célibataire	41,8	30,3	36,0	39,9	29,1	34,3
		Marié.e	55,4	57,2	56,3	57,0	56,2	56,6
		Divorcé.e	2,0	4,7	3,4	2,3	5,5	3,9
		Veuf.ve	0,8	7,8	4,3	0,9	9,2	5,2
	Rural	Célibataire	42,2	27,8	35,3	38,3	23,8	31,1
		Marié.e	55,7	62,1	58,8	59,4	63,4	61,4
		Divorcé.e	1,1	2,0	1,5	1,4	3,1	2,2
		Veuf.ve	0,9	8,2	4,4	0,9	9,8	5,3
	Ensemble	Célibataire	41,9	29,5	35,7	39,3	27,3	33,2
		Marié.e	55,5	58,8	57,1	57,9	58,7	58,3
		Divorcé.e	1,7	3,8	2,7	1,9	4,6	3,3
		Veuf.ve	0,9	7,9	4,4	0,9	9,4	5,2
Âge moyen au premier mariage	Urbain	32,4	25,7	29,1	32,8	25,4	29,0	
	Rural	32,9	24,6	29,0	31,8	23,0	27,5	
	Ensemble	32,6	25,3	29,0	32,4	24,6	28,5	
Indice Synthétique de fécondité	Urbain	-	1,84	1,84	-	1,77	1,77	
	Rural	-	2,41	2,41	-	2,37	2,37	
	Ensemble	-	2,01	2,01	-	1,97	1,97	
Descendance finale des femmes	Urbain	-	2,7	2,7	-	2,5	2,5	
	Rural	-	3,6	3,6	-	3,4	3,4	
	Ensemble	-	2,9	2,9	-	2,8	2,8	
Taux de prévalence du handicap (%)	Urbain	4,1	4,1	4,1	4,2	4,3	4,2	
	Rural	6,4	6,3	6,4	5,6	5,6	5,6	
	Ensemble	4,9	4,9	4,9	4,7	4,8	4,8	
Taux de prévalence du handicap par groupes d'âges (%)	Moins de 15 ans	2,4	2,0	2,2	2,1	1,8	1,9	
	15-59 ans	3,4	2,7	3,1	3,1	2,5	2,8	
	60 ans ou plus	19,2	21,9	20,6	17,1	19,9	18,5	
Taux de couverture médicale (%)	Urbain	61,9	63,4	62,7	68,6	69,9	69,3	
	Rural	59,8	62,9	61,3	69,7	71,7	70,6	
	Ensemble	61,2	63,3	62,2	69,0	70,6	69,8	

II-Capital Humain

		Région TTA			National			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 7-12 ans	Urbain	150 264	141 088	291 352	1 274 674	1 196 508	2 471 182	
	Rural	89 176	83 461	172 637	895 849	836 873	1 732 722	
	Ensemble	239 440	224 549	463 989	2 170 523	2 033 381	4 203 904	
Taux de scolarisation des 4-5 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	55,9	57,0	56,4	66,6	67,1	66,8	
	Rural	52,2	53,3	52,8	56,6	57,2	56,9	
	Ensemble	54,6	55,6	55,1	62,5	63,0	62,7	
Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	95,9	96,4	96,2	96,1	96,5	96,3	
	Rural	95,5	95,7	95,6	95,2	95,1	95,1	
	Ensemble	95,8	96,1	95,9	95,7	95,9	95,8	
Taux de scolarisation des 12-17 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	84,7	89,9	87,2	89,1	91,9	90,4	
	Rural	78,0	78,3	78,2	78,3	74,7	76,5	
	Ensemble	82,2	85,6	83,8	84,7	85,0	84,8	
Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus (%)	Urbain	Aucun niveau d'études	22,8	36,8	29,9	18,8	36,4	27,9
		Préscolaire	0,9	0,4	0,6	0,8	0,4	0,6
		Primaire	23,6	21,5	22,6	23,1	19,0	21,0
		Secondaire collégial	20,2	14,8	17,5	19,4	14,2	16,7
		Secondaire qualifiant	15,6	12,4	14,0	18,9	14,4	16,6
		Supérieur	16,8	14,1	15,4	18,9	15,4	17,1
	Rural	Aucun niveau d'études	55,1	70,9	62,7	46,2	70,6	58,3
		Préscolaire	0,8	0,1	0,5	0,7	0,2	0,5
		Primaire	23,1	19,9	21,6	27,9	18,2	23,1
		Secondaire collégial	12,4	5,0	8,9	14,8	5,7	10,3
		Secondaire qualifiant	4,5	2,0	3,3	5,8	2,7	4,3
		Supérieur	4,1	2,1	3,1	4,7	2,5	3,6
	Ensemble	Aucun niveau d'études	33,8	47,7	40,7	28,7	48,2	38,6
		Préscolaire	0,9	0,3	0,6	0,8	0,4	0,6
		Primaire	23,4	21,0	22,2	24,8	18,8	21,7
		Secondaire collégial	17,6	11,7	14,7	17,7	11,3	14,4
		Secondaire qualifiant	11,8	9,1	10,5	14,2	10,4	12,3
		Supérieur	12,5	10,2	11,4	13,8	11,0	12,4
Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général	Urbain	8,1	6,5	7,3	8,9	6,9	7,8	
	Rural	3,4	1,9	2,7	4,0	2,1	3,0	
	Ensemble	6,5	5,0	5,8	7,1	5,2	6,1	

		Région TTA			National			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 10 ans et plus	Urbain	1 086 131	1 092 344	2 178 475	9 432 353	9 878 874	19 311 227	
	Rural	581 219	537 533	1 118 752	5 573 895	5 439 372	11 013 267	
	Ensemble	1 667 350	1 629 877	3 297 227	15 006 248	15 318 246	30 324 494	
Population alphabète de 10 ans et plus	Urbain	974 483	844 796	1 819 279	8 415 007	7 550 708	15 965 714	
	Rural	438 884	287 121	726 004	4 017 117	2 808 274	6 825 390	
	Ensemble	1 413 367	1 131 917	2 545 283	12 432 123	10 358 981	22 791 105	
Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus (%)	Urbain	10,3	22,7	16,5	10,8	23,6	17,3	
	Rural	24,5	46,6	35,1	27,9	48,4	38,0	
	Ensemble	15,2	30,6	22,8	17,2	32,4	24,8	
Population de 15 ans et plus	Urbain	965 010	977 826	1 942 836	8 364 742	8 874 193	17 238 935	
	Rural	508 124	469 727	977 851	4 826 593	4 740 921	9 567 514	
	Ensemble	1 473 134	1 447 553	2 920 687	13 191 335	13 615 114	26 806 449	
Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus (%)	Urbain	11,4	25,2	18,4	12,0	26,1	19,3	
	Rural	27,7	53,1	39,9	31,9	55,1	43,4	
	Ensemble	17,0	34,3	25,6	19,3	36,2	27,9	
Taux d'analphabétisme selon les groupes d'âges (%)	Urbain	10-14 ans	1,2	0,9	1,1	1,2	0,8	1,0
		15-24 ans	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,5
		25-34 ans	4,0	7,2	5,6	4,1	7,4	5,8
		35-49 ans	11,7	27,3	19,5	11,7	27,0	19,6
		50 ans et plus	24,4	54,6	39,7	23,5	51,6	37,9
	Rural	10-14 ans	2,2	1,7	1,9	2,5	2,4	2,5
		15-24 ans	3,8	5,2	4,5	4,0	6,8	5,4
		25-34 ans	13,9	27,3	20,2	14,3	30,1	22,1
		35-49 ans	30,3	68,5	48,3	35,0	67,8	51,2
		50 ans et plus	54,5	91,5	73,0	59,6	90,4	75,2
	Ensemble	10-14 ans	1,6	1,2	1,4	1,8	1,5	1,6
		15-24 ans	2,3	2,7	2,5	2,5	3,5	3,0
		25-34 ans	7,3	13,3	10,2	7,8	14,9	11,4
		35-49 ans	18,1	40,4	29,0	20,2	41,1	30,8
		50 ans et plus	34,7	67,1	51,0	36,3	65,1	51,0

		Région TTA			National			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (non exclusives) (%)	Urbain	Arabe	99,4	99,4	99,4	99,1	99,1	99,1
		Amazigh	1,0	1,0	1,0	1,5	1,4	1,5
		Anglais	19,1	21,7	20,3	24,4	26,1	25,2
		Français	52,8	55,7	54,1	64,1	64,6	64,3
	Rural	Arabe	99,8	99,8	99,8	99,4	99,3	99,3
		Amazigh	0,3	0,3	0,3	1,6	1,7	1,6
		Anglais	5,8	8,5	6,9	8,6	11,0	9,6
		Français	30,0	36,4	32,5	40,7	44,2	42,1
	Ensemble	Arabe	99,5	99,5	99,5	99,2	99,2	99,2
		Amazigh	0,8	0,8	0,8	1,5	1,5	1,5
		Anglais	15,0	18,3	16,5	19,3	22,0	20,5
		Français	45,7	50,8	47,9	56,5	59,1	57,7
Langues locales utilisées (non exclusives) (%)	Urbain	Darija	97,2	96,6	96,9	96,6	95,9	96,3
		Tachelhit	2,1	1,9	2,0	11,9	11,5	11,7
		Tamazight	1,3	1,1	1,2	5,1	5,2	5,1
		Tarifit	8,0	8,6	8,3	2,9	3,1	3,0
		Hassania	0,1	0,1	0,1	1,1	1,1	1,1
	Rural	Darija	95,9	94,7	95,3	86,3	82,7	84,5
		Tachelhit	0,6	0,6	0,6	18,0	19,0	18,5
		Tamazight	0,6	0,6	0,6	11,2	11,5	11,3
		Tarifit	6,7	7,4	7,0	3,3	3,6	3,5
		Hassania	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3
	Ensemble	Darija	96,7	96,0	96,4	92,7	91,1	91,9
		Tachelhit	1,6	1,4	1,5	14,2	14,2	14,2
		Tamazight	1,0	0,9	1,0	7,4	7,5	7,4
		Tarifit	7,5	8,2	7,8	3,1	3,3	3,2
		Hassania	0,1	0,1	0,1	0,8	0,8	0,8

		Région TTA			National		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	66,7	63,8	65,3	65,9	61,3	63,6
	Rural	39,4	28,6	34,2	39,9	27,3	33,7
	Ensemble	57,1	52,0	54,6	56,1	49,0	52,6
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	25,6	25,2	25,4	25,7	24,8	25,3
	15-24 ans	81,6	78,9	80,3	79,9	74,8	77,4
	25-34 ans	82,6	75,2	78,9	81,7	71,5	76,4
	35-49 ans	65,8	58,4	62,2	66,0	55,0	60,4
	50 ans ou plus	39,9	32,4	36,1	42,7	32,9	37,7
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	29,0	24,2	26,2	23,8	21,3	22,2
	Préscolaire moderne/traditionnel	26,9	22,7	25,1	21,8	20,0	21,0
	Primaire	43,7	43,8	43,7	40,9	39,3	40,1
	Secondaire collégial	74,1	71,2	72,8	70,0	65,4	68,1
	Secondaire qualifiant	88,2	88,5	88,4	86,7	85,7	86,2
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	95,7	96,2	95,9	95,4	95,5	95,5
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	77,5	74,7	76,1	77,5	74,1	75,8
	Rural	68,7	48,2	58,8	69,0	51,3	60,2
	Ensemble	74,4	65,8	70,2	74,3	65,9	70,0
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	15,0	13,9	14,5	15,0	13,5	14,3
	15-24 ans	87,0	83,7	85,4	85,6	80,1	82,9
	25-34 ans	95,1	88,7	91,9	94,8	87,2	90,9
	35-49 ans	94,1	81,1	87,7	94,3	81,1	87,6
	50 ans ou plus	85,1	66,5	75,7	87,3	70,8	78,9
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	74,8	57,5	64,9	74,5	60,6	65,8
	Préscolaire moderne/traditionnel	35,6	17,5	28,0	28,7	17,6	23,7
	Primaire	54,0	49,5	51,9	54,4	47,1	51,0
	Secondaire collégial	82,6	75,3	79,5	80,0	70,9	76,1
	Secondaire qualifiant	95,2	92,9	94,1	94,4	90,9	92,8
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	99,0	98,7	98,8	98,8	98,4	98,6

		Région TTA			National		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	10,8	8,0	9,4	13,0	9,2	11,0
	Rural	1,4	0,9	1,1	2,0	1,4	1,7
	Ensemble	7,5	5,6	6,6	8,8	6,4	7,6
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	2,6	2,7	2,7	3,0	3,1	3,0
	15-24 ans	9,2	10,6	9,9	11,7	12,5	12,1
	25-34 ans	11,3	8,9	10,1	14,0	10,6	12,2
	35-49 ans	8,7	5,1	6,9	10,3	5,7	7,9
	50 ans ou plus	6,7	2,6	4,7	7,6	3,1	5,3
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	0,5	0,3	0,4	0,5	0,3	0,4
	Présoilaire moderne/traditionnel	1,4	1,1	1,2	1,4	1,4	1,4
	Primaire	1,6	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6
	Secondaire collégial	3,1	2,7	2,9	3,3	2,9	3,2
	Secondaire qualifiant	14,1	10,0	12,1	14,5	10,1	12,4
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	44,3	34,3	39,3	48,1	37,7	43,0

III-Défis Economiques

			Région TTA			National		
			Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Population de 15 ans et plus	Urbain		965 010	977 826	1 942 836	8 364 742	8 874 193	17 238 935
	Rural		508 124	469 727	977 851	4 826 593	4 740 921	9 567 514
	Ensemble		1 473 134	1 447 553	2 920 687	13 191 335	13 615 114	26 806 449
Population active de 15 ans et plus	Urbain		690 864	249 536	940 400	5 573 292	1 966 748	7 540 040
	Rural		356 510	52 220	408 730	3 273 931	323 717	3 597 648
	Ensemble		1 047 374	301 756	1 349 130	8 847 223	2 290 465	11 137 688
Population inactive de 15 ans et plus	Urbain		272 802	728 174	1 000 976	2 784 259	6 906 828	9 691 087
	Rural		151 338	417 492	568 830	1 551 145	4 417 106	5 968 251
	Ensemble		424 140	1 145 666	1 569 806	4 335 404	11 323 934	15 659 338
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)	Urbain		71,7	25,5	48,4	66,7	22,2	43,8
	Rural		70,2	11,1	41,8	67,9	6,8	37,6
	Ensemble		71,2	20,8	46,2	67,1	16,8	41,6
Taux de chômage (%)	Urbain		17,8	23,3	19,3	19,7	25,5	21,2
	Rural		20,1	21,4	20,3	20,7	28,5	21,4
	Ensemble		18,6	23,0	19,6	20,1	25,9	21,3
Population active occupée de 15 ans et plus	Urbain		567 610	191 272	758 882	4 473 194	1 465 314	5 938 508
	Rural		284 839	41 022	325 861	2 594 739	231 470	2 826 209
	Ensemble		852 450	232 294	1 084 743	7 067 932	1 696 785	8 764 717
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Urbain	Employeur	3,3	1,5	2,8	3,6	1,9	3,2
		Indépendant	24,3	8,8	20,4	26,4	10,5	22,5
		Salarié du secteur public	11,0	17,0	12,5	16,0	22,6	17,6
		Salarié du secteur privé	54,1	69,1	57,8	45,5	60,4	49,2
		Aide familiale	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8
		Apprenti	0,9	0,3	0,7	1,1	0,4	0,9
		Coopérateur/Associé	2,7	0,8	2,3	3,0	0,9	2,4
		Autre	2,9	1,7	2,6	3,6	2,4	3,3
	Rural	Employeur	1,4	0,4	1,3	1,5	0,8	1,5
		Indépendant	44,5	22,7	41,8	31,1	15,8	29,9
		Salarié du secteur public	5,5	8,2	5,9	6,6	15,9	7,3
		Salarié du secteur privé	34,2	30,7	33,8	49,3	48,8	49,3
		Aide familiale	8,5	35,6	11,9	3,3	14,8	4,3
		Apprenti	0,6	0,1	0,5	1,1	0,5	1,0
		Coopérateur/Associé	2,2	1,4	2,1	2,1	1,0	2,0
		Autre	3,0	0,9	2,8	4,9	2,4	4,7
	Ensemble	Employeur	2,7	1,3	2,4	2,8	1,7	2,6
		Indépendant	31,1	11,3	26,8	28,2	11,2	24,9
		Salarié du secteur public	9,2	15,4	10,5	12,5	21,7	14,3
		Salarié du secteur privé	47,4	62,3	50,6	46,9	58,8	49,2
Aide familiale		3,4	7,0	4,1	1,7	2,8	1,9	
Apprenti		0,8	0,3	0,7	1,1	0,4	1,0	
Coopérateur/Associé		2,5	0,9	2,2	2,7	0,9	2,3	
Autre		3,0	1,6	2,7	4,1	2,4	3,8	

IV-Conditions d'Habitation

		Région TTA			National		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Population municipale		2 626 188	1 382 467	4 008 655	22 921 202	13 569 389	36 490 591
Ménages		728 766	320 094	1 048 860	6 173 930	3 101 108	9 275 038
Ménages sédentaires		727 486	319 809	1 047 295	6 166 796	3 096 474	9 263 270
Taille moyenne des ménages		3,6	4,3	3,8	3,7	4,4	3,9
Ménages selon la taille (%)	1 personne	13,6	9,2	12,2	12,3	8,9	11,1
	2 personnes	16,7	13,1	15,6	15,7	13,1	14,8
	3 personnes	18,4	14,5	17,2	18,3	14,1	16,9
	4 personnes	21,7	19,0	20,9	22,6	18,8	21,3
	5 personnes	16,0	18,0	16,6	16,9	18,7	17,5
	6 personnes	8,0	12,3	9,3	8,2	12,5	9,6
	7 personnes	3,3	6,9	4,4	3,3	6,6	4,4
	8 personnes ou plus	2,3	7,1	3,8	2,8	7,4	4,3
Ménages dont le chef de ménage est une femme (%)		20,5	13,1	18,2	21,5	14,4	19,2
Type de logement (%)	Villa / Étage de villa	1,2	0,3	0,9	2,7	0,5	1,9
	Appartement	23,0	0,3	16,1	24,4	1,2	16,6
	Maison marocaine	73,6	49,7	66,3	68,0	40,5	58,8
	Maison sommaire / Bidonville	1,1	0,7	1,0	3,3	2,6	3,0
	Logement rural	0,4	48,1	15,0	0,8	53,3	18,4
	Autre	0,6	0,8	0,7	0,9	1,8	1,2
Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation		1,4	1,7	1,5	1,3	1,7	1,4
Ménages selon le nombre de pièces habitées (%)	1 pièce	15,0	14,6	14,8	11,3	14,7	12,5
	2 pièces	36,7	38,9	37,4	32,2	36,6	33,7
	3 pièces	32,8	30,0	32,0	37,1	31,0	35,0
	4 pièces	9,7	11,2	10,2	11,2	11,8	11,4
	5 pièces	2,8	3,3	3,0	3,8	3,5	3,7
	6 pièces	1,8	1,3	1,6	2,6	1,5	2,3
	7 pièces et +	1,2	0,7	1,0	1,8	0,9	1,5
Statut d'occupation du logement (%)	Propriétaire	53,0	85,3	62,8	61,5	85,3	69,4
	Locataire	35,0	2,6	25,1	28,0	3,2	19,7
	Autre	12,0	12,1	12,0	10,5	11,5	10,8
Âge du logement (%)	Moins de 10 ans	24,3	16,6	22,0	23,8	18,3	22,0
	10-19 ans	36,4	27,4	33,6	30,7	25,0	28,8
	20-49 ans	34,4	35,4	34,7	38,1	31,5	35,9
	50 ans ou plus	4,9	20,6	9,7	7,4	25,2	13,3
Disponibilité des éléments essentiels de confort (%)	Cuisine	98,8	94,2	97,4	98,1	92,9	96,3
	W.-C.	99,7	95,4	98,4	99,6	92,8	97,3
	Pièce d'eau	73,8	33,2	61,4	74,5	40,5	63,1
	Électricité	98,7	94,3	97,4	98,7	93,8	97,1
	Eau courante	96,8	27,5	75,7	97,1	54,6	82,9
Mode d'évacuation des eaux usées (%)	Réseau public d'assainissement	97,0	8,4	70,0	93,4	9,6	65,4
	Fosse septique	2,2	46,5	15,7	4,6	41,8	17,0
	Autre	0,8	45,1	14,3	2,0	48,6	17,6

		Région TTA			National		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	Bac à ordures de la commune	89,6	11,0	65,6	79,0	11,8	56,5
	Camion de la commune / Camion privé	8,4	2,1	6,5	18,4	8,2	15,0
	Dans la nature	1,3	81,1	25,7	2,0	75,5	26,6
	Autre	0,6	5,8	2,2	0,7	4,4	1,9
Combustible de cuisson utilisé (%)	Gaz	99,4	94,0	97,7	99,2	87,1	95,2
	Électricité	0,5	0,3	0,4	0,5	0,3	0,4
	Charbon	0,0	1,0	0,3	0,0	0,5	0,2
	Bois énergie	0,0	4,5	1,4	0,2	11,8	4,0
	Autre	0,1	0,2	0,1	0,1	0,4	0,2
Distance moyenne des logements à la route goudronnée (Km)		-	2,3	2,3	-	1,5	1,5

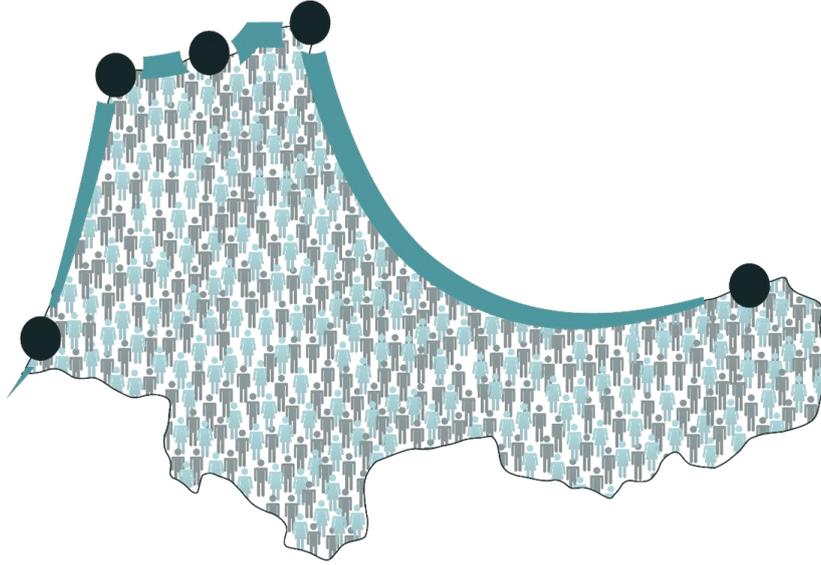
المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٢٣٠٤١+ +٠٤٠++٠٦+ | ٣٠٤٤٤٠
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima
Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart B.P 104, Tanger

Tél : 05.39.94.06.98 // Fax : 05.39.94.03.64

Mail : hcp.dr.tanger@hcp.ma

www.hcp.ma/region-tanger

www.bds-tanger.hcp.ma